



Direction de l'instruction publique et de la culture
Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle
Section des écoles professionnelles

Kasernenstrasse 27
Case postale
3000 Berne 22
+41 31 633 87 00
mba@be.ch
www.bkd.be.ch

Simone Grossenbacher
+41 31 633 87 53
simone.grossenbacher@be.ch

Direction de l'instruction publique et de la culture,
Kasernenstrasse 27, Case postale, 3000 Berne 22

A l'attention
du président du Conseil pour la formation professionnelle,
Ruedi Flückiger,
du directeur de PME bernoises, Christoph Erb,
des représentants et représentantes régionaux,
des directeurs et directrices des écoles professionnelles du
canton de Berne,
des présidents et présidentes des conseils des écoles
professionnelles

Berne, octobre 2020

« Ecoles professionnelles 2020 » : poursuite du projet

Mesdames, Messieurs,

Le projet « Ecoles professionnelles 2020 » a été relancé le 8 juin 2020 et vous avez été priés, en tant que groupes concernés, à prendre position par écrit au sujet de la poursuite du projet. Cette consultation a révélé que la plupart des personnes interrogées souhaitent voir le projet mené à bien. Désireuse de répondre à cette attente, la directrice de l'instruction publique et de la culture a décidé de poursuivre l'ensemble du projet en incluant la participation d'autres acteurs importants.

A cette fin, une nouvelle organisation de projet, dotée d'un comité de pilotage largement représentatif, a été mise en place. Outre la directrice de l'instruction publique et de la culture, le projet réunit des organisations du monde du travail, du Conseil pour la formation professionnelle, des régions (y c. la partie francophone du canton), des associations du personnel et des représentants et représentantes des écoles. Le comité de pilotage sera dirigé par Theo Ninck et la direction du projet assurée par Simone Grossenbacher.

Il est désormais prévu, dans une première phase de conception, d'impliquer les organisations du monde du travail (OrTra). Si une profession est mal représentée dans les écoles (trop ou trop peu de lieux d'apprentissage), différentes solutions seront élaborées avec l'OrTra correspondante. Les OrTra qui ne sont pas directement concernées pourront prendre position par écrit si elles estiment que des changements sont nécessaires dans les écoles. Les résultats devraient être disponibles d'ici le début de l'année prochaine.

Lors de la seconde phase de conception, ce sont les écoles qui seront mises à contribution : des sous-projets seront lancés dans chacune des cinq régions dans l'optique de définir des solutions locales sur la base des résultats de la première phase. Les conseils d'école et les associations du personnel participeront aussi à ces travaux.

Les résultats du projet seront supervisés et validés par le comité de pilotage. L'objectif est d'achever la phase de conception et d'aboutir à des solutions consolidées d'ici à l'automne 2021.

Vous trouverez de plus amples informations en annexe. En cas de question, n'hésitez pas à contacter Simone Grossenbacher, responsable du projet et cheffe de la Section des écoles professionnelles : simone.grossenbacher@be.ch / 031 633 87 53.

Dans l'attente de vous retrouver bientôt en personne, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Office des écoles moyennes et de la formation
professionnelle

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'theo ninck', written in a cursive, slightly slanted style.

Theo Ninck
Chef de l'office

Annexe mentionné



Direction de l'instruction publique et de la culture
Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle

Information du 26 octobre 2020

Poursuite du projet « Ecoles professionnelles 2020 »

La transition numérique, l'évolution des professions, le changement démographique et la limitation des ressources exigent une collaboration optimale et une parfaite répartition des tâches entre les écoles professionnelles. Les écoles doivent pouvoir s'adapter aisément face aux changements qui touchent les différents métiers afin de maintenir la qualité de la formation et d'assurer la collaboration avec les autres lieux d'apprentissages. C'est dans ce contexte que le projet « Ecoles professionnelles 2020 » a été lancé au printemps 2019.

Dans le cadre du projet « Ecoles professionnelles 2020 », des analyses ont été réalisées selon un processus coopératif avec les directions d'école et les groupes d'intérêts clés et des solutions possibles pour optimiser le système de répartition des métiers dans le canton de Berne ont été mises au point. Il est ressorti de ces travaux qu'environ 120 métiers sont répartis de façon appropriée entre les différentes écoles du canton et que la répartition d'une vingtaine de métiers devait être réexaminée. Fin janvier 2020, une variante technique pouvant servir de base pour la future répartition des métiers a été discutée d'un œil critique avec les directions d'école et les groupes d'intérêts.

Le 4 mars 2020, les retours ont été discutés avec les directions d'école en présence de la conseillère d'Etat Christine Häslér et il a été décidé de suivre la majorité. Les responsables du projet se sont ainsi vu confier le mandat de planifier les étapes suivantes. Cependant, en raison de la pandémie de coronavirus, les écoles ont dû fermer le 13 mars 2020 et les priorités ont dû être redéfinies, pour les écoles comme pour l'OMP, ce qui a eu des répercussions sur l'avancement du projet.

Le projet « Ecoles professionnelles 2020 » a été relancé le 8 juin 2020 et les différents groupes d'intérêts ont été priés, dans le cadre d'une consultation écrite, de prendre position sur la poursuite du projet. Cette consultation a révélé que la plupart des personnes interrogées souhaitaient voir le projet mené à bien. Désireuse de répondre à cette attente, la directrice de l'instruction publique et de la culture a décidé de poursuivre l'ensemble du projet en incluant la participation d'autres acteurs importants.

A cette fin, une nouvelle organisation de projet, dotée d'un comité de pilotage largement représentatif, a été mise en place. Outre la directrice de l'instruction publique et de la culture et le secrétaire général, le projet réunit des représentants et représentantes des écoles, des organisations du monde du travail, du Conseil pour la formation professionnelle, des régions (y c. la partie francophone du canton) et des associations du personnel. Le comité de pilotage sera dirigé par Theo Ninck et la direction du projet assurée par Simone Grossenbacher.

Il est désormais prévu, dans une première phase de conception, d'impliquer les organisations du monde du travail (OrTra). Si une profession est mal représentée dans les écoles (trop ou trop peu de lieux d'apprentissage), différentes solutions seront élaborées avec l'OrTra correspondante. Les OrTra qui ne sont pas directement concernées pourront prendre position par écrit si elles estiment que des changements sont nécessaires dans les écoles. Les résultats devraient être disponibles d'ici le début de l'année prochaine.

Lors de la seconde phase de conception, ce sont les écoles qui seront mises à contribution : des sous-projets seront lancés dans chacune des cinq régions dans l'optique de définir des solutions

locales sur la base des résultats de la première phase. Les conseils d'école et les associations du personnel participeront aussi à ces travaux.

Les résultats du projet seront supervisés et validés par le comité de pilotage. L'objectif est d'achever la phase de conception et d'aboutir à des solutions consolidées d'ici à l'automne 2021.

En cas de questions, vous pouvez contacter Simone Grossenbacher (simone.grossenbacher@be.ch), la responsable du projet, ou Theo Ninck (theo.ninck@be.ch), le chef de l'OMP.

Theo Ninck, chef de l'OMP